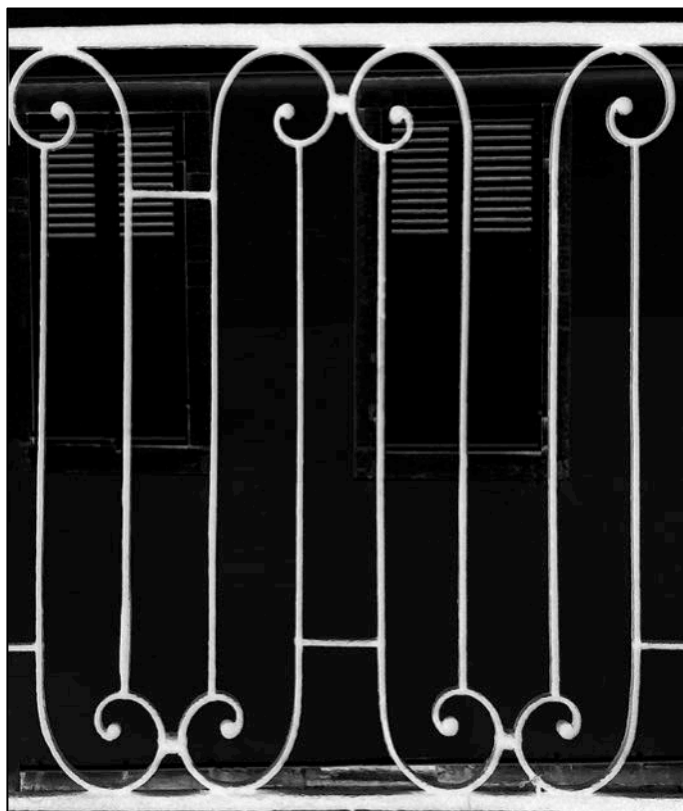


**La ferronnerie du XVIII<sup>e</sup> siècle à Lons-le-Saunier  
A. Coquillard et R.-L. Laurent-Vibert**



In *Le Vieux Lons*, revue locale, 4<sup>ème</sup> année, 1911, pp. 193-216  
Numérisation Jean MICHEL (2021)



# Le Vieux Lons

REVUE LOCALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

8 FRANCS PAR AN — 1,50 LE NUMÉRO

On s'abonne chez tous les libraires de la ville et chez l'imprimeur-gérant

---

---

## LA FERRONNERIE DU XVIII<sup>me</sup> SIÈCLE

à Lons-le-Saunier

---

C'est le privilège de certaines époques de ne rien tolérer de vulgaire : le xviii<sup>e</sup> siècle français, qui fut un miracle de goût plus encore peut-être que de pensée, réalisa une certaine perfection, visible dans le plus modeste travail comme dans le monument le plus magnifique. Les provinces, autant que Paris, révélèrent dans leurs mœurs, leur art ou leur industrie, une délicatesse, une mesure et une justesse de ton qui donne un intérêt général à toute étude historique sur le xviii<sup>e</sup> siècle, même très particulière. Lons-le-Saunier, de 1720 à la Révolution, se prêta à ces aimables influences. La ville, autour du vieux quartier bien campé sur ses arcades basses, s'entoura de faubourgs. Du centre vers la Vallière et l'église Saint-Désiré, le long de la rue des Cordeliers et du faubourg des Dames, les hôtels privés offrirent leurs façades discrètement ornées, leurs jardins à la française, leurs cours où librement s'élèvent les escaliers à doubles rampes. Les boiseries à trumeaux, à glaces hautes, à peintures légères, habillèrent les chambres nobles et bourgeoises... Ce que fut la vie, dans ces nouvelles demeures, les correspondances privées ou les pièces d'archives nous le font entrevoir : une société polie jusqu'à l'excès, ayant le goût et le respect du travail et de l'art, mais où la paix était souvent troublée par des scandales ou des procès. Chaque année, quelque Lédonien ou même quelque Lédonienne, parfois de noble famille, était enfermé par ordre du Roi dans quelque maison de force pour libertinage ou mau-

vaise conduite (1) ; les débats et les conflits s'éternisaient à la cour de Besançon, les requêtes et les mémoires s'accumulaient chez l'Intendant. Qui dira les procès épiques des Chevaliers de l'Arquebuse contre le Magistrat de Lons-le-Saunier ? Une petite ville du XVIII<sup>e</sup> siècle surgit des documents.... C'est à ce séduisant ensemble que nous apportons, par cette étude, notre contribution.

## I

Les grilles en fer forgé sont, à Lons-le-Saunier, plus nombreuses et plus remarquables qu'on ne le suppose d'abord. Il y a surtout des types très différents. Ce fait tient au rôle nouveau joué par le fer forgé dans l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle et au développement local de cette industrie.

Le fer forgé n'avait eu dans la construction qu'une place tout à fait accessoire au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, où l'effet s'obtenait surtout par les lignes de l'édifice ou par la sculpture des façades. Au contraire, il s'accommoda parfaitement aux conceptions des architectes du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est en somme une sorte de dentelle, et Dieu sait si ce siècle l'aima ! Les bâtiments, de dimensions plus réduites que jadis, tolérèrent à merveille cette décoration. Déjà, au XVII<sup>e</sup> siècle, certains hôtels privés avaient orné leurs fenêtres d'appuis en fer forgé (2). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, toute construction fit une large place aux ferronneries. Dans la série de planches en taille-douce gravées par Jacques-François Blondel pour son ouvrage sur les maisons de plaisance (3), nous voyons très précisément la doctrine en cette matière : sur les façades extérieures des hôtels de grande importance, aucun balcon ou appui en fer ; par contre, dans les cours, les escaliers, les façades intérieures, c'est le fer forgé qui interrompt la monotonie des murs, accompagne les lignes de décoration, adoucit, par le réseau ou les arabesques de son dessin, la netteté trop géométrique des ouvertures. — Les compositions de Moreau le jeune nous révèlent comment le fer forgé à cette époque s'ajustait, pour ainsi dire, aux modes et aux mœurs. Dans la charmante gravure

(1) La liste de ces Lédoniens arrêtés par lettres de cachet se trouve aux Archives départementales du Doubs, dans le fonds de l'Intendance.

(2) Citons à Paris les fenêtres de l'hôtel de la rue de Birague, près de la place des Vosges, ou encore la jolie fenêtre de l'hôtel Carnavalet, sur la rue des Francs-Bourgeois, près de l'angle de la façade principale.

(3) *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, par Jacques-François Blondel, Paris, 1737.

des *Petits Parrains*, la rampe aux riches rinceaux de l'escalier est de la même famille que la chaise à porteurs qui attend le petit couple en falbalas. La simplicité des appuis de fenêtre convient à la rue animée et populaire où *Jeannot et Colin* se reconnaissent (1). — Dans la suite de gravures où Bernard Picard nous détaille les *Cérémonies et les coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, c'est à l'architecture religieuse que nous voyons adaptées les grilles en fer forgé, d'un dessin plus régulier qui ne va pas sans fantaisie. La célèbre estampe de la rue Quincampoix, en 1718, au moment du triomphe du système de Law (2) offre au premier plan des appuis de fenêtre dont nous retrouvons l'inspiration dans nos grilles de Lons, et une « potence » pour enseigne de serrurier qui nous a permis d'expliquer une ferrure de la rue du Commerce. Parmi les constructions existant encore à Paris, la grille du Palais de Justice, au dessin somptueux, s'accorde à la majesté de l'escalier et des façades ; à la fontaine de Verbois, au Marais (construite en 1712), les lignes gracieuses et fines de la grille accompagnent très heureusement ce petit monument.

C'est à une spécialisation dans le travail que se doit la façon si remarquable dont cet art s'est adapté à la construction. L'ouvrage curieux écrit en 1782 sur cette branche de l'entreprise (3), par Bonnot, vérificateur de serrurerie, nous donne, pendant deux cents pages, la liste des maîtres serruriers spécialistes établis dans les bourgs de la Picardie. La spécialisation y est poussée à un point que notre époque ne soupçonne guère : tel ouvrier fait des serrures de portes à trois pènes ; tel autre, des serrures d'armoires ; tel autre, des becs de cane. Il est à noter que ces ouvriers travaillent pour Paris et que l'auteur destine son ouvrage aux architectes de Paris (4). La perfection que nous remarquons dans le détail des édifices s'explique aisément quand nous songeons que l'architecte faisait ainsi venir de villages lointains des éléments si modestes de la construction.

Notre région eut certainement à cette époque la spécialité du fer forgé pour les travaux d'art. Pour cela, il fallut que le prix de revient des marchandises ne fût pas trop élevé, et, d'autre part, qu'il existât des ateliers où les procédés et les tradi-

(1) *Contes* de Voltaire, illustrés par Moreau le jeune.

(2) Reproduite dans : Paul Lacroix, *XVIII<sup>e</sup> siècle, institutions, usages et costumes*, Paris, 1878, p. 196.

(3) Bonnot, *Détail général des fers, fonte, serrurerie, ferrure et clouterie, à l'usage des bâlimens, avec les tarifs des prix*, Paris, 1782.

(4) L'exemplaire de l'ouvrage que nous avons consulté faisait partie de la bibliothèque de l'architecte Paris, de Besançon et se trouve actuellement à la Bibliothèque de cette ville.

tions du travail se maintinssent précieusement. Or le déplacement des marchandises était alors très coûteux : le fer prêt à être forgé coûtait, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de 138 à 140 livres le millier pesant. Ce prix était grevé d'environ 20 % par les droits qui se décomposaient ainsi :

Pour le cent pesant	livres	sols	deniers
Domaine.....		2	
Poids le roi.....		6	
Officiers.....		7	
Don gratuit.....		10	
Deux vingtièmes.....		2	6
Halle et garre.....		2	
Les 10 sols pour livre de ces droits.....		14	9
		2	4 3

Soit pour le millier pesant 22 l. 2 s. 6 d.

Le transport par eau coûtait environ 10 livres par mille pesant (1).

Ces chiffres devaient être sensiblement moins élevés en Franche-Comté à cause de la proximité des mines de fer de Lorraine et de l'existence de forges nombreuses dans toute la région (2). Ce n'est qu'à un faible prix de revient que l'on peut attribuer la présence de fort belles grilles dans des maisons modestes, non seulement à Besançon ou à Lons, mais dans un grand nombre de villages voisins (3).

En outre, il y avait certainement pour ce travail des traditions et des familles d'artisans. C'est tout à fait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que fut faite la grille de l'hôpital de Besançon qui inspira certainement les auteurs de celle de Lons-le-Saunier. Ce très remarquable ouvrage fut forgé à Rans par un certain Nicolas Chappuis, qui fut le chef d'une dynastie de maîtres serruriers (4). Si nous en croyons M. Coindre (5), il eut quatre fils

(1) Bonnot, *op. cit.*, p. 121 et suiv.

(2) L'étude de ces forges pourrait faire l'objet d'un travail spécial ; l'on trouvera des indications dans le Dictionnaire de Rousset, aux articles *Quingey, Rans, Recologne*, etc.

(3) Il serait intéressant d'établir un recensement des ouvrages en fer forgé dans les villages de Franche-Comté et particulièrement autour de Lons, à Revigny, Conliège, etc.

(4) Serait-ce le même que le Nicolas Chappuis que nous retrouvons à Lons et qui est qualifié de maître serrurier, dans un acte du 13 juillet 1698. — « Grosse de l'accensement fait par les magistrats de la ville aux chevaliers de l'Arquebuse, sous le nom de Nicolas Chapuis, maître serrurier, d'une tour située près de la grande place de Lons-le-Saunier et adjacente au pavillon servant aux exercices des Chevaliers. » (*Arch. commun.* ; ch. 17, n° 1 de l'Inventaire).

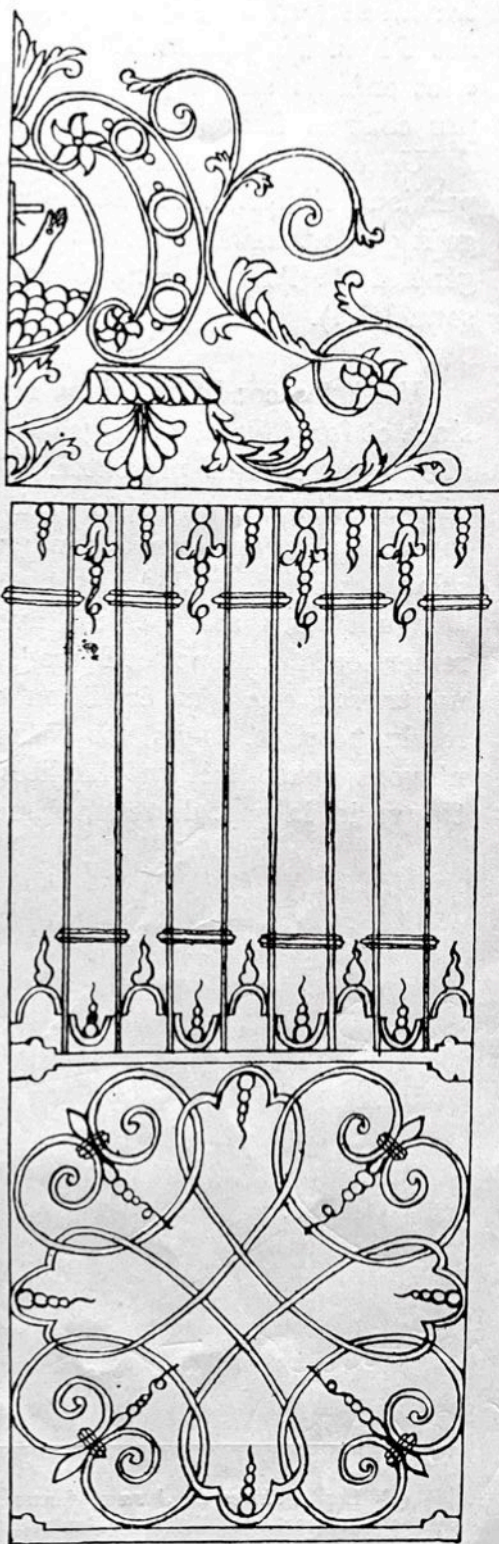
(5) Coindre, *Mon vieux Besançon*, 1900, t. I, pp. 322-3. L'auteur ne donne pas de référence.

« aussi habiles que leur père », et il jouissait d'une telle réputation qu'il put demander à la municipalité de Besançon des avantages tout particuliers pour s'établir dans la ville : exemptions du logement militaire et 100 livres d'installation.

A Lons, les archives nous donnent les noms d'un certain nombre de maîtres serruriers pour l'époque dont nous nous occupons : Edme Galland, Jean Commier, Paul

Durozoir, Pierre-Joseph Chappuis. La dispersion des documents ne nous a pas permis d'établir une liste complète, qui serait d'ailleurs de peu d'intérêt. Nous nous bornerons à étudier un document du fonds des Cordeliers, qui nous montrera un de ces maîtres au travail.

C'est un contrat passé le 10 janvier 1744 entre R. P. Claude-Laurent Jolicard, gardien du Couvent des Cordeliers, et Pierre-Joseph Chappuis, maître serrurier demeurant à Quingey. Le contrat est regardé comme important, puisqu'il est passé devant Claude-Etienne Jousserandot, notaire royal. Il s'agit de la construction d'« une porte en fer à l'entrée du grand Escalier du dit couvent, de même que la rampe, les saillies des fenêtres, et celui au-dessus dudit Escalier aussi en fer et conformément à ce qui sera dit après et au plan ou dessein qui en a été dressé, dont un double reste entre les mains



dudit R. Père Gardien, signé dudit Chappuis et l'autre entre les mains de ce dernier. » Suivent les conditions qui fixent toutes les dimensions. Les portes devront être bronzées. Le travail se fera à Quingey et sera transporté à Lons aux frais des Pères. Le prix se monte à 880 livres, plus 20 livres pour « les enfants ou garçons dudit Chappuis », soit 900 livres dont par contrat Chappuis reçoit 500 livres.

Un dessin fort bien établi est annexé au contrat ; nous le publions ci-contre. Il atteste quel goût avaient ces artisans, goût qu'ils tenaient plus des traditions d'atelier et du sentiment général de l'art à cette époque, que de leurs travaux personnels (1).

Voilà les conditions dans lesquelles a été patiemment dessinée et forgée la série de grilles, de balcons, d'appuis, que nous allons maintenant présenter. L'étude qui va suivre n'a pas visé à dater les ouvrages et à dresser des séries chronologiques. Nous avons essayé simplement de déterminer des groupes selon des considérations d'art et de goût.

Qu'il nous soit permis, avant d'aborder notre sujet, de remercier MM. Monot et Perrod, qui pourraient signer avec nous un travail que leur érudition et leur aimable courtoisie ont rendu possible. Dans nos recherches à travers la ville, nous n'avons rencontré que facilités et bon accueil. Que chacun trouve ici la part de remerciements qui lui est dûe.

---

(1) Les *Archives du Jura* renferment quelques dessins de grilles très intéressantes pour certaines églises qu'on reconstruisit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Signalons en particulier les dessins de l'église de Vitreux (série G), et de celle de Monay (série C).

## II

Tout n'est pas également important dans ces ouvrages de ferronnerie. Nous allons essayer de les classer d'après leur valeur en suivant un ordre ascendant. Nous commencerons par les grilles d'une importance secondaire que nous nous contenterons de grouper. Puis nous étudierons chacune des grilles qui méritent une mention spéciale.

Ce qui frappe tout d'abord c'est la variété des motifs. Si l'on excepte un ou deux types qui, par leur simplicité, étaient d'une exécution facile et peu dispendieuse, et par suite sont assez répandus, on ne trouve pas de répliques dans la centaine de grilles de toute sorte, appuis de fenêtre, balcons, rampes d'escalier, etc., qui s'offrent à l'examen. Les artistes — car ce nom convient aux ouvriers modestes et consciencieux qui ont construit ces grilles — ont eu visiblement le souci d'être et de rester originaux tout en s'inspirant du goût de l'époque.



Fig. 1.

Voici d'abord des motifs très simples et qu'on retrouve souvent. Ce sont des combinaisons de lignes droites comme au balcon de la rue du Commerce, n° 7. L'appui de fenêtre de la rue St-Désiré, n° 32, est un peu plus savant. Même simplicité, rehaussée par de petites circonférences alignées, au balcon du n° 3 de la rue Sebile (fig. 1).

Parfois arrondies à leurs extrémités à former un U renversé aplati — ailleurs les courbent en forme de type se rencontre si ne pouvons citer que la cour des n°s 40 et 54 aux 11 et 19 de la rue

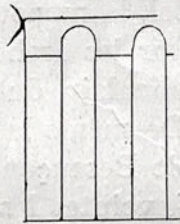


Fig. 2.

ces lignes droites sont trémités de manière à (fig. 2) ou un O très tiges verticales se recroise (fig. 3 et 4). Ce fréquemment, que nous quelques maisons. Dans de la rue du Commerce, Lafayette, comme au

14 de la rue des Cordeliers et à l'impasse Saint-Antoine, on trouvera le motif le plus simple: les U renversés sont reliés entre eux par des barrettes horizontales. Dans ces immeubles, ce type est adapté aux rampes d'escaliers ou aux balcons. Le voici servant aux panneaux inférieurs de la grille de l'an-

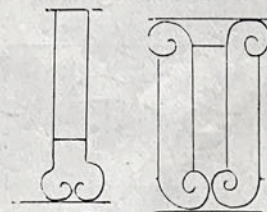


Fig. 3 et 4.



cien cimetièrre, derrièrre la chapelle du Lycée, tandis que les panneaux supérieurs sont conçus suivant des lignes géométriques régulières, où s'insèrent de petites circonférences ; l'ensemble reste sans grâce. Une variante amusante est fournie par les appuis de fenêtres de la vieille maison qui porte le n° 13 de la rue du Jura où des vrilles et des lignes brisées s'insèrent dans les U renversés.



Fig. 5.



Fig. 6.

Le type de l'O aplati trouve sa plus aimable expression dans l'appui du n° 8 de la rue Sebile (fig. 5), où le tracé géométrique central est souligné et accompagné par des lignes secondaires. Mentionnons aussi le motif de la fenêtre centrale, d'un dessin plus compliqué : Enfin, au n° 10 de la même rue, dans un appui de fenêtre d'apparence un peu frêle, les O et les U alternent avec une certaine fantaisie (fig. 6).

Les grilles à crosses permettent à l'artiste des combinaisons plus variées. La rue Lafayette en offre des exemples aux n°s 3, 13, 14, 18. Au n° 7, l'on trouve deux types de rampes à crosse.

Signalons que dans cet immeuble, l'une des rampes se termine en angle par un singulier dessin, un peu maladroit, de lignes courbes entrelacées. Plus savant déjà est le balcon

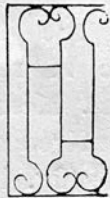


Fig. 7.

sur cour du n° 34 de la rue du Commerce où les crosses s'alignent à la fois dans le haut et dans le bas du balcon (fig. 7). Citons encore la rampe du n° 8 de la place Perraud, du n° 16 de la rue St-Désiré, les appuis des galeries sur la Vallière, près du pont des Salines, etc... Au balcon du n° 3 de la rue Tamisier, à l'entresol, la monotonie du motif est relevée

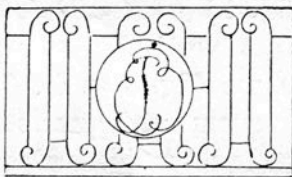


Fig. 8.

par les arabesques d'un monogramme circulaire du plus heureux effet (fig. 8). De même la rampe du n° 1 de la rue de Besançon surmonté d'un bandeau à volutes les crosses accouplées.

La ligne courbe est aussi la génératrice d'un certain nombre de motifs, d'une élégance d'ailleurs très inégale, composés de circonférences ou demi-circonférences entrelacées ou tangentes. Ce type est presque uniquement employé pour des appuis de fenêtre ou des balcons de très faible saillie. C'est ainsi que le dessin des appuis du 3<sup>e</sup> étage, au n° 1 de la rue St-Désiré,

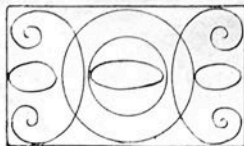


Fig. 9.

où les circonférences concentriques s'accompagnent d'ovales alignés, manque de légèreté (fig. 9); nous en dirons autant de l'appui des fenêtres du 2<sup>e</sup> étage, de la rue St-Désiré, n° 6, quoique l'absence des éléments ovales donne plus de tenue à la composition.

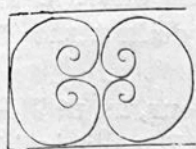


Fig. 10.

Parfois les circonférences se dénouent et s'enroulent en volutes. Le cas le plus simple est offert par l'appui du n° 51 de la rue du Commerce où une double volute s'insère dans le cadre rectangulaire de l'appui. Le dessin est plus lourd aux fenêtres du 2<sup>e</sup> étage de la rue St-Désiré, n° 13 (fig. 10) et de la rue du Jura, n° 23, où, par extraordinaire, nous trouvons presque deux motifs identiques; il y a cependant une légère différence; les artistes de cette époque ne voulaient point se répéter.

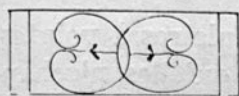


Fig. 11.



Fig. 12.

Enfin la complication de ce type s'accroît rue du Commerce, n° 7 (fig. 11) rue Tamisier, n°s 35 et 23 (fig. 12), où les volutes ovales se recourbent en crosses, et où nous voyons apparaître quelques ornements de tôle martelée. Mais toutes ces grilles dénotent un art encore hésitant et timide (fig. 13).

La combinaison des lignes courbes et des lignes droites est plus heureuse en général.

Dans les balcons à encorbellement du n° 35 de la rue Tamisier, les lignes droites sont combinées en losanges ou plus exactement

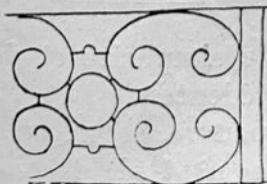


Fig. 13.

en carrés d'angle (fig. 14). L'aspect un peu trop géométrique du balcon est heureusement



Fig. 15.

corrigé par la présence de quelques lignes recourbées en forme de C ou d'O et par

les ornements arrondis des côtés.

Plus simples, mais d'une élégance sobre, un peu grêle, sont les appuis de fenêtres des n°s 35



Fig. 16.

et 38 de la rue

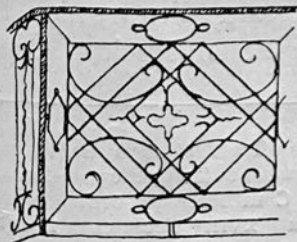


Fig. 14.

St-Désiré, qui sortent sans doute du même atelier, et qui offrent une réelle originalité (fig. 15 et 16). — La cour du n° 40 de la rue du Commerce présente deux exemples de ce type; à la galerie du deuxième étage, des courbes heu-

reuses s'insèrent entre les barres verticales (fig. 17). Le dessin cependant est trop chargé dans le haut et on a négligé un motif de base. Il est possible que cette faute apparente se justifie par la hauteur de la galerie. — Dans cette même cour, sous le balcon du premier, se voit un ouvrage en fer « qui était sans doute une potence de lanterne (1) (fig. 18) ».



Fig. 17.

Fixées au long d'un escalier extérieur, au n° 9 de la place Perraud, on peut voir trois grilles d'inégales dimensions, et qui, probablement, n'étaient pas à l'origine destinées à leur emplacement actuel (fig. 19). Par leur dessin régulier et la disposition en croix du dessin, elles suggèrent l'idée de grilles d'église. Elles sont constituées d'éléments circulaires à volutes, disposés géométriquement. Il faut convenir qu'elles n'échappent pas à quelque banalité et monotonie.

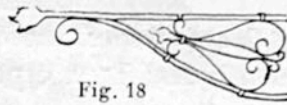


Fig. 18.

Dans la cour du n° 22 de la rue des Cordeliers on pourra

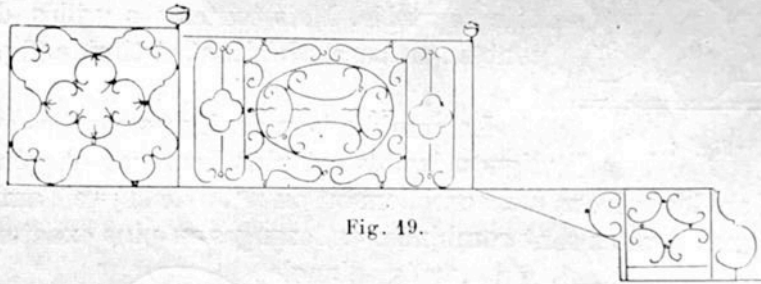


Fig. 19.

voir une rampe dont le dessin avec plus de simplicité et de liberté rappelle la symétrie des grilles précédentes.

D'une forme assez tourmentée, quoique pauvre, se présente la rampe de l'escalier au n° 1 de la rue Sebile, dans l'ancien Collège (fig. 20). Ici la ligne courbe domine, formant des volutes accouplées, et les motifs rectilignes sont constitués seulement par des barres verticales à intervalles réguliers.

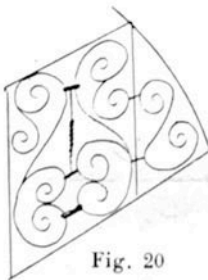


Fig. 20

On peut considérer comme l'expression la plus achevée de ce que nous appelons type

(1) C'est une potence du même type que nous offre l'estampe de la rue Quincampoix. — Voici deux autres problèmes que posent les grilles de Lons : le monogramme mystérieux du n° 65 de la rue du Commerce qui orne la porte de l'ancienne chapelle des reliques, grille antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle et la ferrure disposée sous la chaire de l'Eglise des Cordeliers, dont nous n'avons pu déterminer l'usage.

combiné de droites et de lignes, la rampe formant à la fois rampe d'escalier et rampe de galerie, au n° 1 de la rue Lafayette (fig. 21). Des panneaux largement et simplement composés sont séparés les uns des autres par des « piliers » d'un dessin plus simple que celui des panneaux. On admirera comment la symétrie peut n'être pas monotone et comment, par des combinaisons heureuses de quelques lignes, on peut réaliser un ensemble harmonieux. Ce résultat tient en grande partie à ce que les lignes droites, en des points bien choisis, se transforment en lignes courbes ; c'est ainsi que, dans chaque panneau, un cadre se dessine, mais coupé aux angles du bas et sur l'axe par des volutes circulaires et ovales. Les limites de cette étude ne nous permettent pas de montrer dans le détail comment le dessin, que nous donnons ici pour la partie oblique de la rampe, sait s'adapter aux parties horizontales le long des galeries.

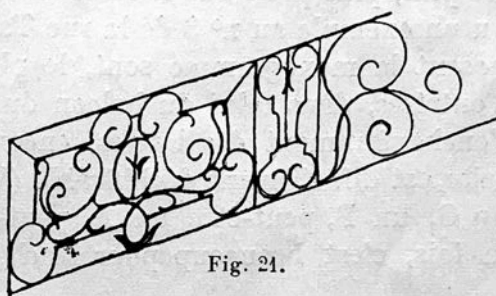


Fig. 21.

On voit que dans ces divers ouvrages se révèle déjà une plus grande hardiesse dans la ligne, une plus grande souplesse dans l'exécution. Remarquons aussi que dans quelques-uns apparaissent déjà les ornements en « *taule relevée* » qui devaient devenir très communs, ainsi qu'en témoigne Blondel. L'idée d'agrémenter les dessins un peu secs du fer forgé par des ornements de tôle était sans doute heureuse au point de vue artistique, mais le temps a démontré qu'il fallait renoncer à ces ornements légers et peu durables. Il est très rare, en effet, que les ornements de tôle dans les grilles aient été conservés intacts, sauf dans les rampes d'escaliers intérieurs où la rouille risquait moins de les atteindre.

Mais voici d'autres motifs qui dénotent un goût plus raffiné et une connaissance plus profonde des difficultés techniques. Deux choses caractérisent ce nouvel aspect de l'art :

- 1° La courbure plus élégante de la ligne,
- 2° Les entrelacs des monogrammes.

Les lignes s'incurvent avec plus de grâce et de liberté. Ce ne sont pas seulement des combinaisons plus ingénieuses, mais aussi un souci plus visible d'accommoder les dessins du fer forgé au goût de l'époque. Comme dans le mobilier, la ligne courbe règne sur la façade de la maison. Les grilles des balcons,

les appuis de fenêtre, les rampes d'escalier, ont les mêmes contours que les bras et dossiers des fauteuils, les pieds des meubles, les trumeaux des appartements. Pas de lignes droites, sauf là où elles sont visiblement indispensables, soit pour des raisons techniques, soit parce qu'elles mettent en relief et accusent la grâce de la ligne courbe. C'est le pur style Louis XV.

Les monogrammes et écussons servent souvent de centre et de point de départ aux fantaisies de ces arabesques. Ils sont tantôt ovales, tantôt circulaires. L'écusson est d'ordinaire en tôle ou orné de tôle. Le monogramme est généralement en fer plat, plus petit que le reste de la grille. Nous en avons déjà vu un exemple au n° 3 de la rue Tamisier. Les lettres qui composent le monogramme sont, le plus souvent, très distinctes. Toutefois, dans celui du balcon du n° 19 de la rue Lafayette, l'enchevêtrement des lettres, encore que d'une élégance parfaite, est difficilement déchiffrable (Voir fig. 27). On lit très bien un G, un P, peut-être un A, peut-être un S. Quatre lettres à la fois, c'est beaucoup pour la clarté.

C'est à ce style qu'appartiennent les grilles les plus séduisantes de Lons-le-Saunier ; nous ne pouvons qu'en donner un aperçu en nous bornant aux plus remarquables d'entre elles.

La rampe de l'escalier du n° 10 de la place Perraud marque la transition entre le type combiné de droites et de courbes et

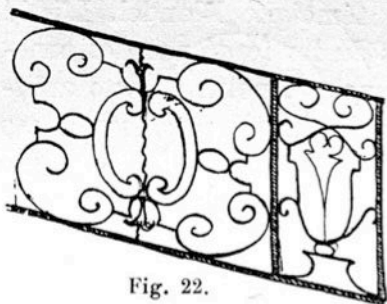


Fig. 22.

ce que nous appellerons le type Louis XV (fig. 22). Les courbes du fer forgé suivent avec aisance les lignes de l'escalier ; des panneaux sont séparés par des piliers qui n'offrent pas, comme au type précédent, un dessin géométrique. Notons aussi le passage des panneaux droits aux panneaux obli-

ques, qui ne manque pas d'habileté.

Voici de jolis appuis de fenêtre, rue St-Désiré ; d'abord au n° 21, où les dimensions et l'importance du fer forgé répondent à la simplicité de la jolie façade, qui jadis dut être plus jolie encore (fig. 23). Le motif de la fenêtre du milieu est différent des motifs latéraux et met en évidence le soin que prenaient les artistes de varier leur dessin le plus possible. Au n° 23

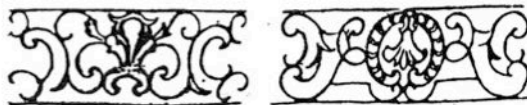


Fig. 23.

de la même rue, un appui de fenêtre montre la place prépondérante que va prendre le fer martelé (fig. 24) ; des rinceaux de fer plat s'achèvent en feuillage découpé ; le cadre rectiligne vient se perdre dans ce feuillage ou le traverse ; on voit que par ce procédé l'on augmente sensiblement les pleins aux dépens des vides : au réseau succède la broderie. Citons dans le même style le balcon à faible saillie de la rue Sebile, n° 30.



Fig. 24.

Les courbes sont singulièrement hardies, parfois hasardeuses au balcon du n° 13 de la rue St-Désiré (fig. 25). Ici le cadre est continu : entre les deux lignes parallèles s'insèrent des circonférences qui divisent nettement le balcon. Tout le dessin s'ordonne autour du motif central un peu raide. Il y a quelque monotonie dans ces courbes qui se répètent trois fois de part



Fig. 25.

et d'autre ; certains éléments se rattachent maladroitement aux autres ; l'ensemble est cependant d'une grande légèreté et d'une bonne tenue. Nous dirons de même pour la grille de l'ancien Hôtel-de-Ville, rue des Cordeliers, dont la façade est datée de 1747.

Du même style, mais d'une allure toute différente, est la grille située au-dessus de la porte-cochère, au n° 1 de la rue de

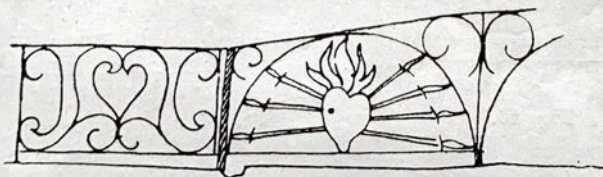


Fig. 26.

Besançon (fig. 26). Elle n'est certainement pas à sa place primitive et l'on peut supposer qu'il s'agit d'une grille de chœur d'église : un double écusson y représente un cœur enflammé transpercé de sept glaives, motif fréquent en décoration murale, mais rare, à ce qu'il semble, dans la ferronnerie.

Trois balcons à encorbellements, de petites dimensions, sont à signaler : le plus remarquable est sans contredit celui du

premier étage du n° 19 de la rue Lafayette (fig. 27). Ce travail est un des plus beaux que nous ayons remarqués. Les courbures des lignes sont d'une élégante pureté. On ne saurait croire ce qu'il faut d'habileté et de goût pour équilibrer les lignes de tels réseaux, et se tenir à égale distance de la pauvreté et de l'incohérence. Un fait surtout est à noter : le balcon est asymétrique, ce qui est rare. Blondel signale ce fait



Fig. 27.

comme une heureuse nouveauté : « On est revenu, dit-il, de la gênante symétrie, qu'on donnait à tous les dessins de balcons ; ce qui ne servait qu'à leur donner un goût de sécheresse et en rendre la répétition ennuyeuse (1) ».

D'une imagination moins riche, mais très harmonieusement composé, est le petit balcon à l'entrée de la rue du Commerce. Le dessin tout entier dérive de l'écusson central, dont les bords sont accompagnés de lignes souples qui l'encadrent.

Enfin, une composition moins heureuse a ordonné le balcon du n° 7 de la rue Lafayette. Un panier de fleurs met au centre de la grille un motif trop lourd, trop « plein », et dès lors le balcon ne s'accorde plus avec la simplicité froide de la façade. C'est dans le même esprit qu'a été composé le balcon du n° 3 de la place de la Paix dont le Centre est occupé par un écusson floral.

L'hôtel situé au n° 55 de la rue du Commerce va nous

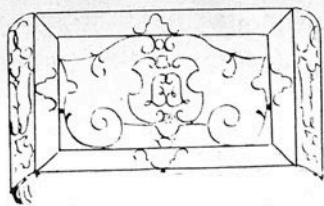


Fig. 28.

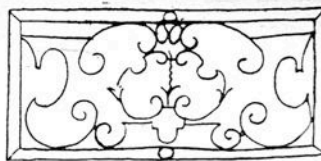


Fig. 29.

offrir deux aimables exemples des grilles Louis XV : les balcons sur la rue, dans l'un desquels le monogramme qui affronte deux L fait songer à celui qui marque les ouvrages de l'ancienne manufacture de Sèvres (fig. 28 et 29). L'écusson qui entoure le monogramme donne naissance à un champ de forme semblable. Il faut noter deux détails qui méritent de ne point passer inaperçus. L'ornement si simple qui

(1) Blondel, *op. cit.*

rompt la monotonie du cadre, et l'usage heureux, pour les « retours » du balcon, des piliers de fer forgé que nous avons signalés pour les rampes. — A l'intérieur de la maison, donnant sur un escalier dont la rampe appartient au type combiné de droites et de courbes (fig. 30), une imposte très curieuse nous révèle l'emploi que l'on peut faire de la tôle martelée (fig. 31).



Fig. 30.



Fig. 31.

Au-dessus de deux écussons accolés, offrant des armes dont nous laissons aux héraldistes comtois le soin de chercher l'origine, un casque à visière déploie deux panaches auxquels correspondent les volutes de fer plat interrompues de feuillages. L'ensemble a grand air, avec une pointe de surcharge.



Fig. 32.

Dans le même style, mais d'un effet plus heureux signalons le départ de rampe de l'escalier intérieur, place Perraud, n° 8 (fig. 32).

La surcharge apparaît dans la rampe somptueuse du n° 32 de la rue du Commerce (fig. 33) où le motif qui se répète tout au long de l'escalier se compose de deux parties : la partie supérieure offre deux volutes affrontées séparées par une tige florale ; la partie inférieure une sorte de baldaquin à glands sous lequel des courbes trop savantes s'entrelacent. La rampe au sommet de l'escalier va se fixer sous une voûte surbaissée ; le motif se redresse et se complique encore : il n'est pas impossible de voir un monogramme dans l'entrecroisement de lignes dont notre dessin montre la confusion.

Nous avons hâte d'arriver à ce balcon que les passants ne doivent pas manquer d'admirer, rue des Cordeliers, n° 22 (fig. 34).

Cet ouvrage, dont la photographie donnera une idée plus nette qu'aucune description, est déjà remarquable en soi par

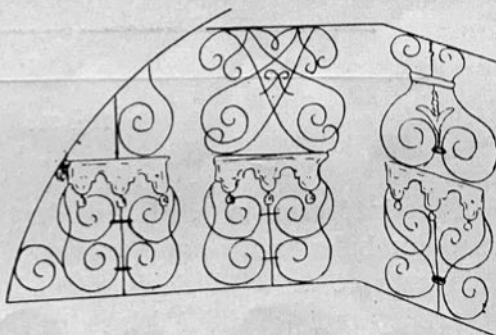


Fig. 33.



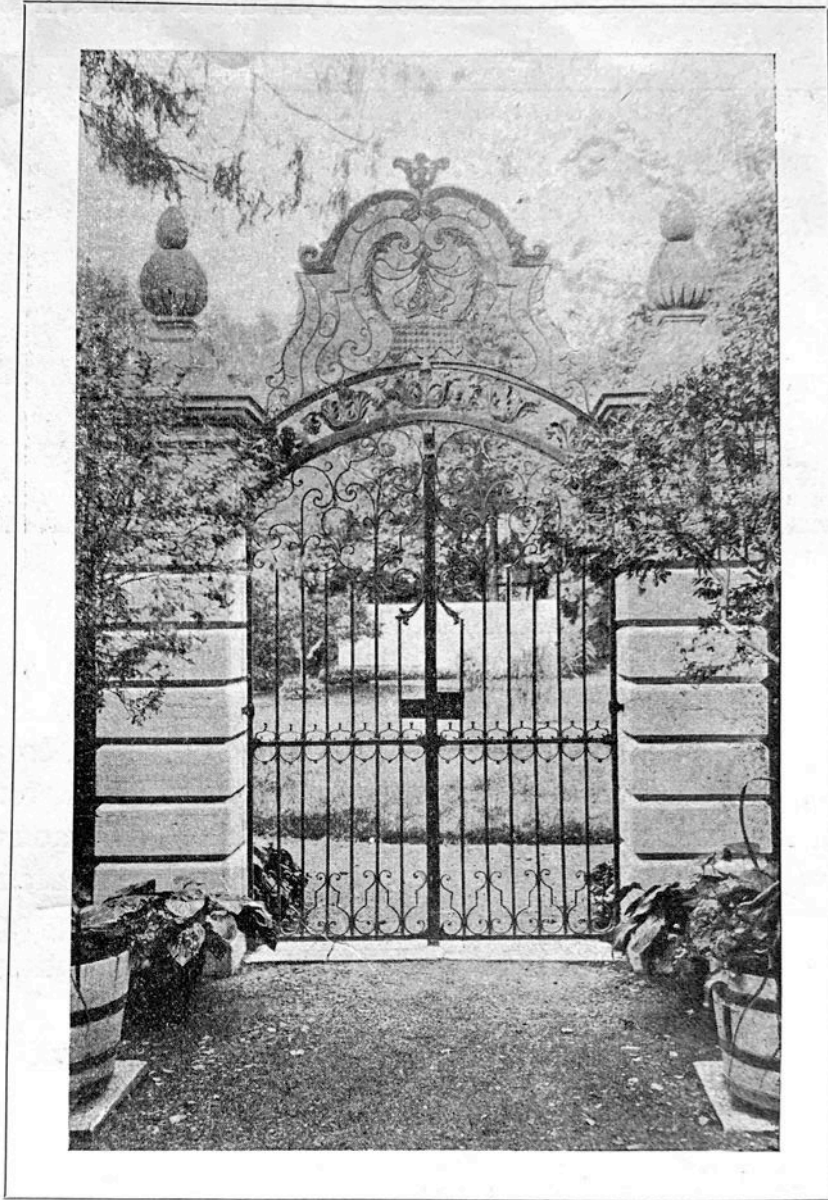


Fig. 37.

rien ne ressort. A regarder le détail, on discerne bien un certain groupement des lignes, mais l'ensemble ne séduit pas parce que les « vides » ne sont pas ménagés.

Dans un genre dont nous avons jusqu'à présent peu parlé, la grille de jardin, voici deux beaux exemples :

Au fond du couloir de la maison de la rue St-Désiré, n° 5, se



Fig. 35.

dresse une grille curieuse et sans doute peu connue. Elle est formée de barreaux verticaux, également espacés. A un tiers environ de la hauteur, court une sorte de frise formée de circonférences tangentes. A moitié de la partie supérieure, entre les barreaux, un arc surmonté d'une tige en vrille. Au sommet, une nouvelle frise formée de « chiens courants », enfin un couronnement très élégant, formé d'un ovale double encadrant un monogramme où se lisent les lettres H et G entrelacées. C'est ce couronnement que reproduit notre dessin (fig. 36).



Fig. 36.

Dans le jardin de M. Michel place Perraud (fig. 37) se trouve une grille bien caractéristique du goût de l'époque, avec ses barreaux verticaux ornés capricieusement vers le haut, sa frise cintrée et ornée de motifs en tôle parfaitement conservés, et son couronnement

dont les arabesques soutiennent avec légèreté l'écusson central.

Dans le couloir d'entrée de la Mairie, se trouve à droite une grille provenant du Pavillon des chevaliers de l'Arquebuse, dont les archives de Lons et de Besançon gardent le souvenir (fig. 38). L'exécution de cette grille doit être postérieure à 1755 ; c'est

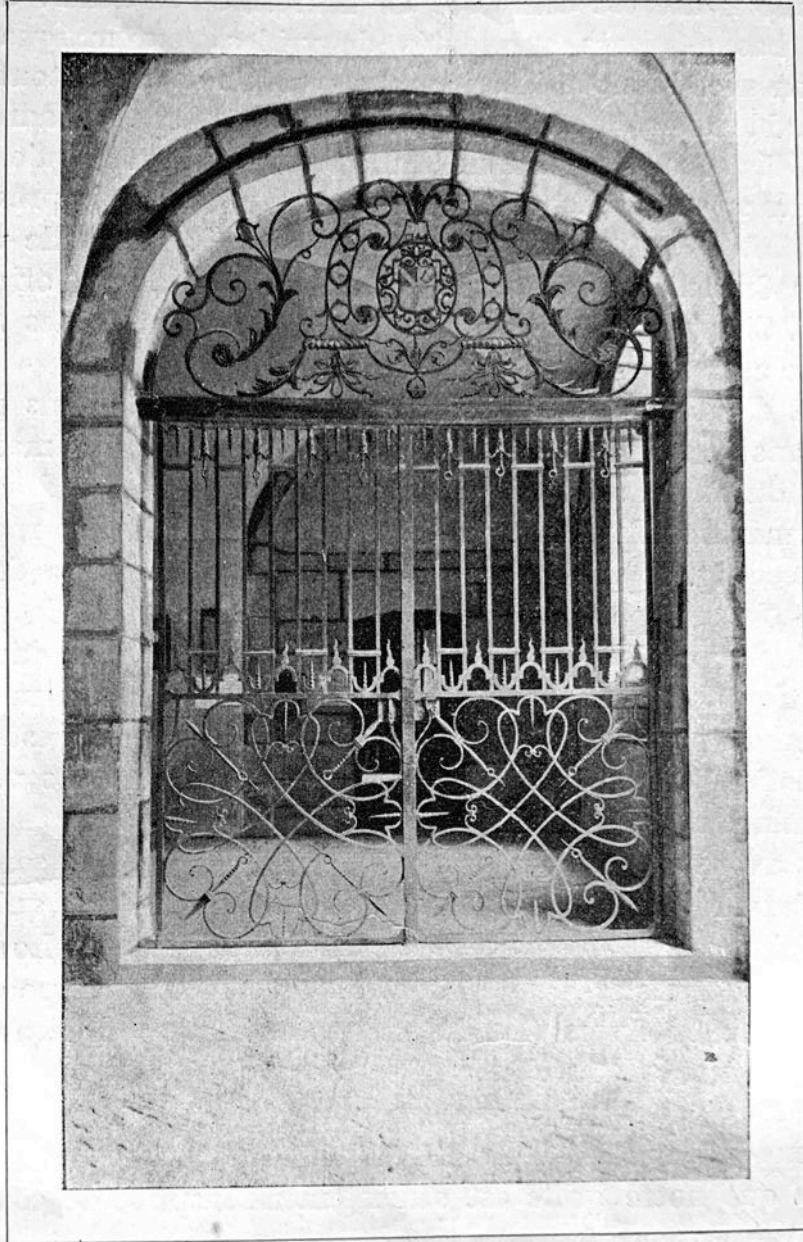


Fig. 38.

après cette date en effet que les chevaliers de l'arquebuse, à la suite de longs débats ont repris possession du terrain contesté, où ils élevèrent des constructions. La partie inférieure est formée de deux motifs symétriques dérivés de la ligne courbe et encadrés heureusement dans un châssis carré. La partie supérieure est composée de barreaux verticaux avec, vers le bas, des arcs surmontés de vrilles, pour marquer la transition avec le motif inférieur. Le couronnement surtout est remarquable avec son écusson aux armes de Lons, encadré de courbes et de rinceaux d'une légèreté et d'une grâce qu'on ne peut guère surpasser, tandis que l'ensemble offre une impression de force et de solidité. La ressemblance de cette grille avec celle des Cordeliers, dont nous avons donné le dessin original par P.-J. Chappuis, laisse supposer qu'elles sortent toutes deux du même atelier.

Avant d'étudier la grille de l'Hôpital, indiquons dans quelques autres les symptômes de décadence du goût, qui se marqua à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; la ligne droite reparaît pour dessiner des ornements à l'antique. Le balcon du n<sup>o</sup> 25 de la rue du Commerce (fig. 39) a encore une très belle allure et le dessin est d'un élan simple et harmonieux, mais dans le bas la grille s'alourdit par des carrés à la grecque qui ne sont plus dans la grande tradition dont nous avons noté les principaux motifs. Le balcon du premier étage, au n<sup>o</sup> 8 de la rue Lafayette, est plus caractéristique, avec les « retours » où se dessinent des vases, et les panneaux en façade à piliers losangés (fig. 40).

Nous avons réservé les grilles de l'Hôtel-Dieu, qui sont de tous points remarquables. Bornons-nous à rappeler qu'elles furent faites en 1778 par François Maréchal, de Lons-le-Saunier, et François-Xavier Cordelier, de Sellières, pour la somme de 5.000 livres (fig. 41). Il y aurait une étude à faire et des documents à rechercher sur les conditions où furent commandés et construits ces beaux ouvrages. Nous nous limitons à noter ce qui fait leur originalité. Il est utile de rappeler toutefois que notre grille est sensiblement inspirée de celle de l'hôpital de Besançon

Nos photographies représentent la rampe de l'escalier et la grande grille de la façade principale (fig. 41 et 42).

Si l'on compare le dessin de la rampe d'escalier avec ceux dont nous avons parlé au début, on pourra se faire une idée du progrès accompli. Il y a loin, en effet, de cette souplesse dont l'artiste semble se faire un jeu à la rigidité un peu gauche des travaux antérieurs. Avec quelle aisance ces lignes se courbent, se touchent, se croisent et s'entrelacent! Comme les vides



Fig. 41.

sont également distribués ! Avec quel art on a évité les pointes ou les arêtes saillantes ! La tôle relevée même a été bannie. C'est le fer forgé dans toute la plénitude d'une force qui sait se prêter à la fois aux exigences de la construction et aux fantaisies du goût le plus raffiné.

La grille principale de la façade a un aspect plus imposant, plus sévère.

Elle se compose d'une porte centrale, encadrée et soutenue par deux piliers, et de deux travées plus basses qui courent de chaque côté jusqu'aux ailes du bâtiment. La porte est composée

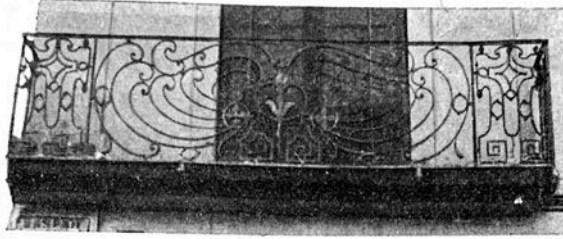


Fig. 39.

d'un chambranle aux postes fleuronnés, qui sont bien dans le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle, et d'une frise avec une corniche et un couronnement. Le centre de ce couronnement est un écusson entouré d'arabesques et de rinceaux, dans le style de la grille de la Mairie, mais plus délicatement ajourés. La porte à deux battants est formée de barreaux verticaux traversés par une frise et agrémentés d'arabesques dans la partie inférieure. Les travées sont de même formées de barreaux droits avec deux frises horizontales, l'une au milieu, l'autre au sommet. De plus, chaque travée contient en son milieu une porte dont le sommet atteint la hauteur de la frise médiane. La partie comprise entre le haut de la porte et la frise contient, au lieu de barreaux droits, un motif d'ornementation qui rappelle la

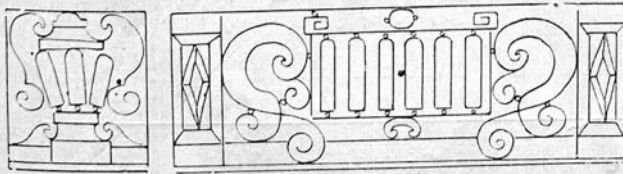


Fig. 40.

rampe d'escalier. La travée n'est pas surmontée d'un couronnement. Blondel fait remarquer judicieusement que

« quand la longueur des travées passe le double de leur hauteur, il ne faut point y mettre de couronnement; il y paraîtrait trop petit et alors on peut faire monter les barreaux au-dessus de la travée... et les décorer de fers de flèche, de piques, etc... » (1)

(1) Blondel, loc. int.



Fig. 41.

Le maître serrurier s'est bien gardé de manquer à cette règle d'esthétique. Mais au lieu d'employer des fers de flèche, il a eu l'idée de rompre la monotonie de cette ligne continue par des corbeilles de fleurs en fer et tôle, placées symétriquement au-dessus des portes latérales et dans les angles. Dans son ensemble, la grille donne une impression de solidité sans lourdeur et d'unité sans monotonie. C'est à la fois un mur de fer et un rideau de dentelle. Le regard peut le traverser sans con-

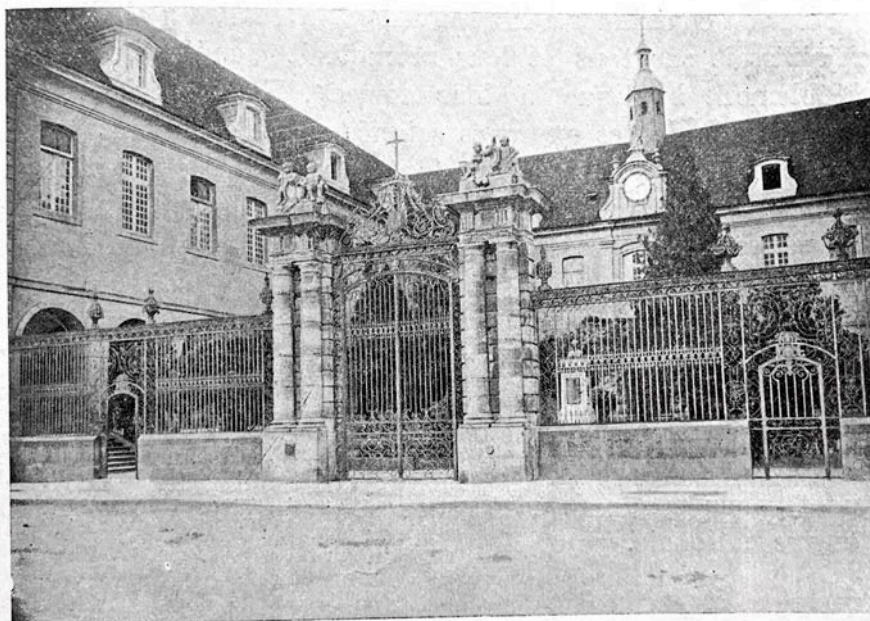


Fig. 42.

trainte et saisir au travers les caprices des lignes de toute la cour intérieure. De loin, on a l'impression d'un léger réseau de fils entrelacés. De près, on est frappé par l'aspect imposant d'une masse de fer infranchissable et même indestructible (1).

Nous n'avons pas, à beaucoup près, épuisé notre sujet; nous n'avons pu tout citer, et il existe, sans doute, nombre de grilles, appartenant à la même époque et qui ont échappé à notre examen. L'ensemble que nous avons essayé de grouper suggère, nous semble-t-il, cette idée que l'ouvrier d'art du XVIII<sup>e</sup> siècle tient sa place d'admirable façon à côté des grands

---

(2) L'Hôpital possède d'autres grilles, entre autres un balcon donnant sur le jardin, le long de la rue Regard, du même style que les ouvrages que nous venons de décrire, mais forgées au XIX<sup>e</sup> siècle.



peintres ou sculpteurs, et, plus qu'eux peut-être, nous révèle dans le détail le goût de cette société française. Depuis, la vie de l'artisan s'est profondément modifiée. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un maître serrurier était un notable habitant de sa petite ville : nulle différence dans l'estime publique entre lui et un peintre de chevalet. De nos jours un orfèvre, si habile en son métier soit-il, est un ouvrier ; le plus déplorable des barbouilleurs de toile est un artiste : distinction sans portée et que n'ont jamais connue les grandes époques d'art. En outre, un maître serrurier avait son atelier, où apprentis et compagnons avaient à cœur de contribuer à la réputation du maître ; d'ailleurs elle rejaillissait sur tous et leur permettait ensuite d'ouvrir profitablement boutique à leur compte. Enfin, il faut avouer que le goût de ces ouvrages soignés se perd de plus en plus : l'on ne sait plus distinguer la fonte du fer forgé, pas plus qu'on ne sait distinguer la dentelle imitation de la vraie dentelle et les perles fausses des vraies. — Et sur une façade banale on met le balcon banal.

Mais pourquoi ne pas espérer un renouveau ? Dans un pays aussi fertile en ressources que le nôtre, si le goût parfois s'est perdu, il s'est toujours retrouvé. Il n'y faut qu'une bonne bonne volonté générale, le goût des belles traditions et quelques initiatives généreuses. Nous serions trop heureux si cet article peut, pour une part toute modeste, contribuer à cette belle œuvre nationale.

A. COQUILLARD et R. LAURENT-VIBERT.

